

La Palme d'or contestée

Léo Bonneville

Numéro 159-160, septembre 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/50158ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (imprimé)

1923-5100 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bonneville, L. (1992). La Palme d'or contestée. *Séquences*,(159-160), 18-18.

La Palme d'or contestée



Le Festival international du film a sélectionné vingt-deux longs métrages pour la compétition officielle. Parmi ces films, une dizaine ont été tournés avec la participation de capitaux français, et quatorze réalisateurs concouraient à Cannes pour les première fois. Ce qui apparaît évident, c'est la confrontation entre le cinéma d'outre-Atlantique et le cinéma européen. Toutefois, il faut regretter chez ce dernier l'absence de l'Allemagne, la Pologne, la Tchécoslovaquie...

Pour ouvrir la compétition, le président Pierre Viau et le délégué général, Gilles Jacob avaient choisi le film controversé **Basic Instinct** de Paul Verhoeven ⁽¹⁾, affirmant que «ce film qui décoiffe créera un appel d'air pour lancer le festival.» Pouvait-on trouver mieux! D'autre part, ils avaient décidé de placer **Léolo** à la fin du festival pour diluer les réactions violentes appréhendées. Comme quoi les choix sont toujours justifiés!

Sans être une sélection débordante d'intérêt et d'originalité, on peut dire que les films sélectionnés, dans l'ensemble, créaient une compétition assez serrée. Mais que le film **Les Meilleures Intentions** donne à Bille August une seconde Palme d'or, après celle reçue en 1988 pour **Pelle le conquérant**, cela n'a pas manqué d'étonner et de provoquer des protestations, lors de la proclamation du vainqueur. D'ailleurs, on comprend mal, à quelques années de distance, qu'un cinéaste consacré vienne convoiter une seconde Palme d'or. Comment un jeune cinéaste peut-il vraiment rivaliser avec un tel lauréat?

L'an dernier, **Barton Fink** avait récolté trois prix. La direction du festival a corrigé cette anomalie en interdisant, à l'avenir, de donner plus d'un prix pour un film, sauf pour les interprètes du même film. Cette année **The Player** et **Les Meilleures Intentions** ont obtenu un prix ainsi que l'un de leurs interprètes. On aura remarqué, dans la compétition, la présence de Robert Altman qui avait décroché la Palme d'or en 1970, pour son film **M.A.S.H.** et David Lynch qui avait reçu la sienne, en 1990, pour **Sailor et Luna**. Ne serait-il pas préférable — pour éviter de doubler une Palme d'or à un cinéaste — de placer les films de ces vainqueurs, dans la catégorie Hors compétition? On laisserait le champ libre à de nouveaux venus et on aiderait le festival à découvrir des talents parfois méconnus. De toute façon, il paraît inconvenant de donner à deux reprises la Palme d'or à un même candidat. C'est la troisième fois que cela se répète à Cannes — et souhaitons que ce soit la dernière —, après Luchino Visconti pour **Le Guépard** (1963) et **Mort à Venise** (1971) et Francis Ford Coppola pour **The Conversation** (1974) et **Apocalypse Now** (1979), ce dernier ex-aequo avec **Le Tambour** de Volker Schlöndorff.

Pendant les dix jours du festival, nous avons suivi régulièrement les films de la compétition et ceux de la section «Un certain regard».

Nous traitons séparément ces deux groupes.

Léo Bonneville